

Les soins liés à la communication

Si votre patient éprouve de la difficulté à communiquer, un **orthophoniste** peut l'aider comme suit :

- en concevant un système de communication fonctionnel
- en formant les aidants naturels et l'équipe soignante à propos des stratégies d'aide à la communication
- en dépannant les appareils auditifs et en fournissant des aides de suppléance à l'audition ou des aides techniques de suppléance à la communication.
- en soutenant la compréhension du pronostic ainsi que les risques et les avantages associés aux différentes options de traitement
- en aidant le patient à exprimer ses objectifs en matière de soins et ses souhaits de fin de vie
- en soutenant la planification préalable des soins
- en contribuant aux évaluations de la capacité à prendre des décisions
- en offrant des stratégies de communication qui soutiennent le partage, l'intimité et la socialisation avec des êtres chers

Les soins liés à la déglutition

Si votre patient éprouve de la difficulté ou un trouble à avaler, un **orthophoniste** peut l'aider comme suit :

- en déterminant et en réévaluant les objectifs en matière de soins liés à boire et manger
- en offrant des stratégies qui lui permettent de manger et de boire avec plaisir
- en offrant des stratégies qui réduisent le risque de complications respiratoires liées à l'aspiration
- en offrant des conseils qui augmentent son niveau d'éveil au moment de manger ou de boire
- en soutenant ses choix en matière d'hydratation et d'alimentation
- en offrant des solutions alternatives à l'hydratation et à l'alimentation artificielles, notamment l'alimentation de réconfort
- en offrant des stratégies pour humidifier la bouche sèche et gérer les difficultés en lien avec les sécrétions
- en offrant de la formation et des conseils sur les questions comme la diminution de la fonction de déglutition et la réduction ou l'interruption naturelle de la consommation d'aliments et de boissons lorsque la mort est imminente.

Les soins liés à l'audition et à l'équilibre

Si votre patient éprouve des troubles d'audition ou d'équilibre, un **audiologiste** peut l'aider comme suit :

- en évaluant son audition et en lui prescrivant des appareils auditifs ou en les ajustant
- en évaluant et en gérant les troubles vestibulaires ou de l'équilibre et les acouphènes (bourdonnements dans les oreilles)
- en surveillant les changements dans l'audition (p. ex., par suite des effets secondaires d'un médicament ou d'un traitement) et en ajustant les appareils auditifs
- en offrant des soins pour l'accumulation de cérumen (cire d'oreille)
- en dépannant ou en réparant les appareils auditifs défectueux
- en offrant des aides de suppléance à l'audition
- en éduquant les patients, les familles et l'équipe soignante à propos des stratégies d'aide à la communication